

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Réunion du 10 novembre 2020**  
**ORDRE DU JOUR**

**L'an deux mil vingt, le 10 du mois de novembre** à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de Saint Pierre d'Amilly se sont réunis à la Mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11, et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, le 4 novembre 2020.

**Étaient présents** : BODET Philippe, Maire, FEVRE Céline, 3<sup>ème</sup> Adjointe, JAFFRE Samuel, PLAGNE Sébastien, DEBENAIS Amélie, FONTAINE Patrick, VERBIESE Guillaume, CEYRAL Julien, SAVARIT Alain, MACHET Anaïs, BEUGNON Maxime, ELI Michel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de **15** membres.

Présents : 12

Absents : 2 – GRIMAUD Roxane et CHAPOT Benoît

Pouvoirs : 1 –MANSENCAL Bastien a donné pouvoir à MACHET Anaïs

Votants : 13

Désignation du secrétaire de séance : A l'unanimité M. SAVARIT Alain a été élu secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h30 avec une minute de silence en mémoire à M. Samuel PATY, professeur de collège assassiné le 16/10/2020 à Conflans Ste Honorine.

Tous les membres du Conseil municipal ont été destinataires du compte-rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune observation. Signature du registre des délibérations.

**I – DECISIONS DU MAIRE**

**M. le Maire** informe son Conseil municipal des décisions qu'il a prises en vertu des délégations qu'il a reçues de son Conseil municipal :

Date de la décision	N° de la décision	Objet
15/10/2020	2020/020	Devis SAS Semence Nature pour la fourniture de semences dans le cadre de la TVB – 629,00 EUR TTC
19/10/2020	2020/021	Commande illuminations de Noël (Sapins lumineux) auprès de Rode Illuminations – 1 278,00 EUR HT
19/10/2020	2020/022	Commande illuminations de Noël (Voilier lumineux) auprès de LUMIFETE – 500,00 EUR HT
19/10/2020	2020/023	Commande illuminations de Noël (Guirlandes) auprès de DISTRIFETES – 590,00 EUR HT
20/10/2020	2020/024	Mandat RESE pour le contrôle DECI (défense extérieure contre l'incendie) – 1 080,00 EUR TTC
21/10/2020	2020/025	Devis SIVOM pour la préparation du terrain avant la plantation des arbres et l'apport de terre végétale au Stade – 782,40 EUR TTC TVB
24/10/2020	2020/026	DGD lot 5 Marché travaux mairie – 2 021,40 EUR TTC
24/10/2020	2020/027	DGD lot 7 Marché travaux mairie – 1982,12 EUR TTC
24/10/2020	2020/028	DGD lot 9 Marché travaux mairie – 431,73 EUR TTC
24/10/2020	2020/029	DGD lot 11 Marché travaux mairie – 5 092,75 EUR TTC
03/11/2020	2020/030	DGD lot 4 Marché travaux mairie – 3 881,92 EUR TTC
04/11/2020	2020/031	Mandat SIVOM solde de la dotation 2020 – 11 369,57 EUR
04/11/2020	2020/032	Mandat SDEER pour la participation communale de 50% aux travaux de reprise de l'éclairage public rue des 4 vents/rue de la croix à Simoussais – 7 972,45 EUR (le SDEER prend à sa charge l'autre moitié)
04/11/2020	2020/033	Mandat MANUTAN pour les stores de la mairie – 1 855, 20 EUR TTC
05/11/2020	2020/034	Devis SIVOM pour la création d'une noue au stade – 926,40 EUR TTC TVB
05/11/2020	2020/035	Devis MAUZE IMPRESSIONS pour 4 panneaux aluminium API Cité – 192 EUR TTC
09/11/2020	2020/036	Devis complémentaire SIVOM pour la préparation du terrain avant la plantation des arbres et l'apport de terre végétale au Stade – 1 120,80 EUR TTC TVB
09/11/2020	2020/037	Devis SDV17 pour des panneaux de réglementation de voirie – 192,12 EUR TTC
09/11/2020	2020/038	Devis FIL'VERRE pour la fourniture d'un panneau de verre feuilleté pour l'abribus de Simoussais – 398,64 EUR TTC
09/11/2020	2020/039	DGD lot 12 Marché travaux mairie – 807,90 EUR TTC

## II – DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET 2020

### II-1 DM1 TVB INTEGRATION DES FRAIS D'ETUDES

**Monsieur le Maire** informe son Conseil municipal qu'un certain nombre d'études ont été nécessaires au projet Trame Verte et Bleue. Depuis 2018, ces dépenses ont été imputées au compte 2031 *Frais d'études*. En effet, tant que ces études ne sont pas suivies de travaux, elles restent imputées au chapitre 20, immobilisations incorporelles. A présent que les travaux de plantation ont débuté, il y a lieu d'intégrer ces frais d'études au chapitre 21 Immobilisations corporelles, et d'effectuer une opération d'ordre budgétaire.

Cette opération nécessitant une décision modificative au budget primitif 2020, **Monsieur le Maire** propose à son Conseil municipal d'inscrire l'opération d'ordre budgétaire suivante :

#### DM1 : TVB – Intégration des frais d'études

#### INVESTISSEMENT

Recettes			Dépenses		
Article (Chap.) opération	-	Montant	Article (Chap.) opération	-	Montant
2031 (041) Frais d'études		12 420,00 EUR	2121 (041) Plantations d'arbres et d'arbustes		12 420,00 EUR

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

Décide de voter la décision modificative n°1 au Budget primitif 2020 et autorise **Monsieur le Maire** à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif et financier de la présente délibération.

**Délibération 2020/56**

### II-2 DM2 VIREMENT DE CREDITS ENTRE CHAPITRES DE LA SECTION INVESTISSEMENT

**Monsieur le Maire** informe son Conseil municipal qu'il reste des crédits importants à l'article 2031 *Frais d'études* des opérations d'équipement 59 MAIRIE et 62 TRAME VERTE ET BLEUE.

Les études ayant été suivies de réalisations, il n'est plus nécessaire de conserver ces crédits.

D'autre part, des crédits pourraient être nécessaires pour couvrir les dépenses à venir, d'une part sur l'article 21311 *Hôtel de ville* de l'opération d'équipement 59 MAIRIE, et d'autre part sur l'article 2138 *Autres constructions* de l'opération d'équipement 61 TERRAIN INTERGENERATIONNEL.

**Monsieur le Maire** propose donc à son Conseil municipal la décision modificative suivante :

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
ART.	MONTANT	ART.	MONTANT
2031 Frais d'études Op 59 MAIRIE	-21 855,51		
2031 Frais d'études Op 62 TRAME VERTE ET BLEUE	-1 644,00		
2138 Autres constructions Op 61 TERRAIN INTERGENERATIONNEL	17 355,51		
2138 Autres constructions Op 61 TERRAIN INTERGENERATIONNEL	1 644,00		
21311 Hôtel de Ville Op 59 MAIRIE	4 500,00		
TOTAL	0		0

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

Décide de voter la décision modificative n°2 au Budget primitif 2020 et autorise **Monsieur le Maire** à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif et financier de la présente délibération.

**Délibération 2020/57**

**III – SUBVENTION 2020 : PIERRAMILIENS EN FETE**

**M. le Maire** ayant donné la parole à Mme Céline FEVRE, 3<sup>ème</sup> Adjointe en charge des relations avec les associations, cette dernière informe le Conseil municipal que le dossier de demande de subvention des Pierramilliens en Fête pour l'année 2020 reste incomplet (manque signatures sur les documents transmis).

**M. le Maire** propose donc à son Conseil municipal de reporter ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide de reporter ce point.

**IV – RODP DUE PAR ORANGE POUR 2018 ET 2019**

**Monsieur le Maire** informe son Conseil municipal que l'entreprise Orange a adressé en mairie les données de patrimoine occupé par Orange sur la commune comptabilisées au 31/12/2018 et au 31/12/2019, qui a permis d'établir le montant des redevances ci-dessous.

Pour 2018 ARTERES sur domaine public routier communal		Autre (Armoire)
Souterraines	Aériennes	
40,73 EUR x 28,086 km = 1143,94 EUR	54,30 EUR x 8,235 km = 447,16 EUR	27,15 EUR x 1 m <sup>2</sup> = 27,15 EUR
Total de 1618,25 EUR, soit la somme arrondie à l'euro le plus proche (loi des finances rectificatives) de : <b>1618 EUR</b>		

Pour 2019 ARTERES (en EUR/km) sur domaine public routier communal		Autre (Armoire)
Souterraines	Aériennes	
41,66 EUR x 28,088 km = 1170,15	55,54 EUR x 8,235 km = 457,37	27,77 EUR x 1 m <sup>2</sup> = 27,77 EUR
Total de 1655,29 EUR, soit la somme arrondie à l'euro le plus proche (loi des finances rectificatives) de : <b>1655 EUR</b>		

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Arrête pour les années 2018 et 2019 le montant de la RODP due par Orange à 1618 EUR et 1655 EUR respectivement (titres à émettre à l'article 70323),
- Charge Monsieur le Maire du suivi administratif et financier de la présente délibération.

**Délibération 2020/58**

**V – LEVEE DE PENALITES SUR LOT 6 MARCHE PUBLIC TRAVAUX MAIRIE**

**Vu** la délibération DCM2018/072 du 14/11/2018 portant attribution des lots du marché public de travaux de réhabilitation et d'extension des bâtiments de la mairie,

**Vu** l'acte d'engagement signé avec l'entreprise OCEAN ET BOIS titulaire du lot 6 – SERRURERIE

**Vu** les clauses du CCAP, notamment l'application de pénalités de retard,

**Attendu** que des pénalités de retard d'un montant de 1 000 EUR ont été appliquées sur le certificat de paiement n°3 du lot 6 conformément auxdites clauses,

**Considérant** que l'entreprise a satisfait depuis aux exigences du Maire de rattraper ledit retard,

**Monsieur le Maire** propose à son Conseil municipal de lever l'intégralité des pénalités de retard appliquées au lot 6 et l'invite à délibérer.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

Décide de lever l'intégralité des pénalités de retard (soit 1 000 EUR) appliquées au lot 6 du marché public de travaux de réhabilitation et d'extension des bâtiments de la mairie et autorise Monsieur le Maire à effectuer le suivi administratif et financier de la présente délibération.

**Délibération 2020/59**

**VI – DIVERS**

**M. le Maire** et ses conseillers informent le Conseil municipal des points divers suivants :

- cérémonie du 11 Novembre : à 10h une gerbe de fleurs sera déposée devant le numéro aux morts sans présence de public selon recommandation COVID19
- enquête publique parc éolien St Georges du Bois et Benon : fera l'objet d'une délibération au prochain CM
- veille sanitaire COVID19 : mise en place registre PAU. Action coordonnée par la commission *Pratiques citoyennes et démocratiques* animée par Mme Céline FEVRE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

Emargement :

Philippe BODET

Roxane GRIMAUD

Benoît CHAPOT

Céline FEVRE

Samuel JAFFRE

Sébastien PLAGNE

Amélie DEBENAIS

Patrick FONTAINE

Guillaume VERBIESE

Julien CEYRAL

Alain SAVARIT

Anaïs MACHET

Maxime BEUGNON

Anaïs MACHET P/o Bastien  
MANSENCAL

Michel ELI